ATELIERS VAUGIRARD

PARIS 15

CHAPITRE II
THÉODORE DECK

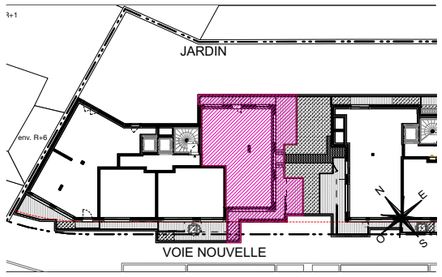

HALL A

APPARTEMENT DE 5 PIECES DUPLEX

n° A51 au 5ème étage

ENTRÉE	5,72 m²
SÉJOUR	34,37 m²
CUISINE	10,93 m²
CHAMBRE 1	11,46 m²
CHAMBRE 2	14,83 m²
CHAMBRE 3	9,81 m²
CHAMBRE 4	12,06 m²
SALLE DE BAINS	5,80 m²
SALLE D'EAU 1	2,66 m²
SALLE D'EAU 2	2,87 m²
WC 1	2,34 m²
WC 2	1,89 m²
DÉGAGEMENT	9,40 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	124,14 m²
TERRASSE 1	21,46 m²
TERRASSE 2	19,86 m²
TERRASSE 3	20,83 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	186,29 m²

N° A51

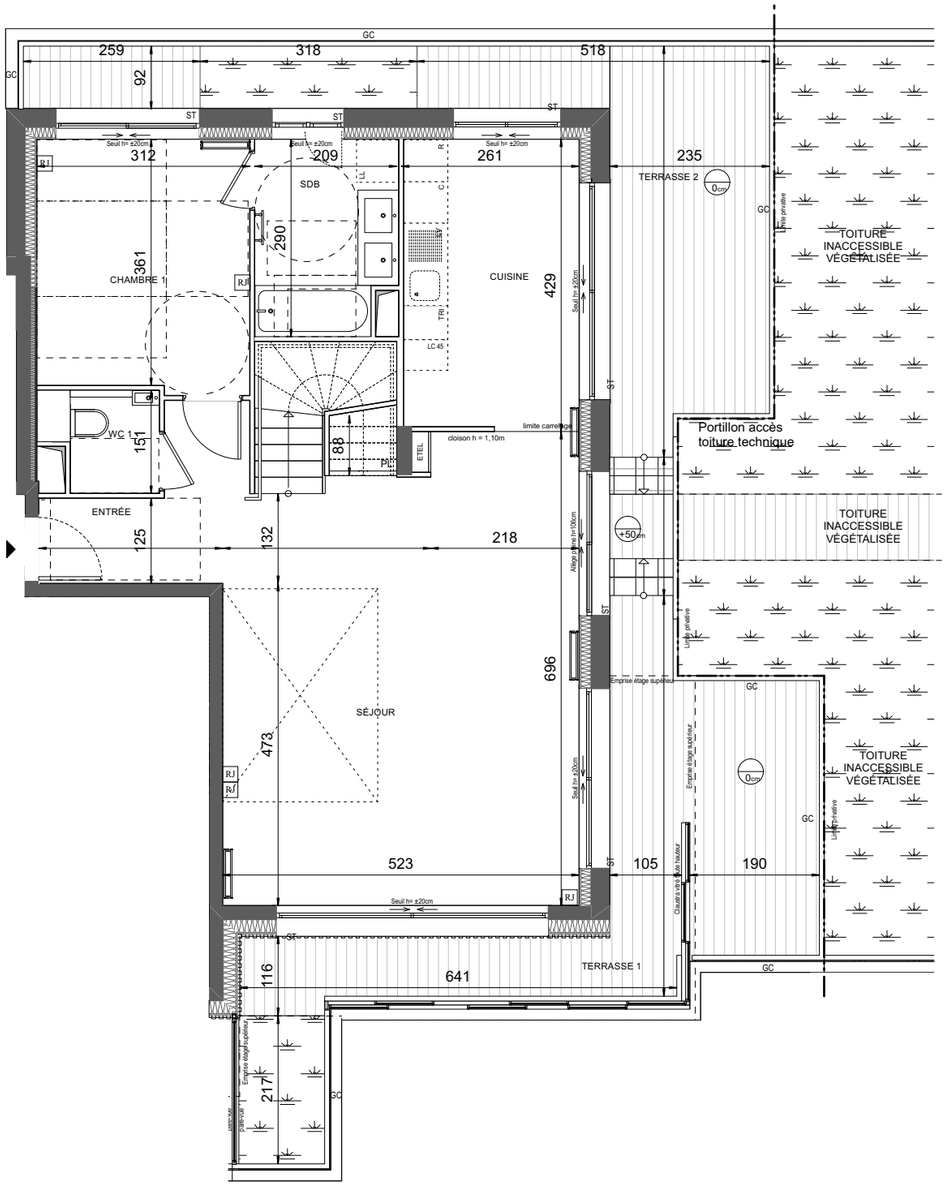

NIVEAU BAS

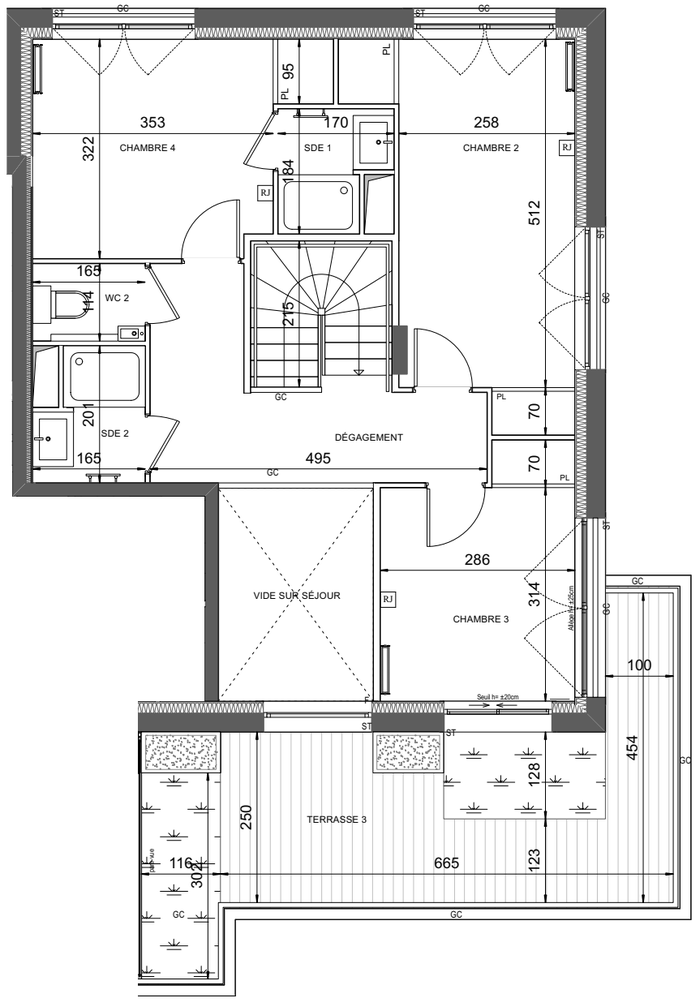

NIVEAU HAUT

LEGENDE 1/2

RJ	Prise RJ 45		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
ST	Stores Extérieurs	R	Réfrigerateur
VR	Volets roulants	LV	Lave Vaisselle
GC	Garde-corps	LL	Lave Linge
	Soffite / faux plafond	C	Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	TRI	Tri sélectif
PL	Placard		Retombée de poutre
	Bac planté Ht : ±5cm		Limite privative
	Bac planté et arbuste Ht : ±90cm		
	Bac planté (roseraie) treille métallique en façade Ht = ±40cm		

Indice notaire — Novembre 2021

Echelle : 0 50 100 200cm

EMERIGE — ICADE — Hamonic+Masson & Associés

Nota¶: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement.¶ Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

ATELIERS VAUGIRARD
PARIS 15
CHAPITRE II
THÉODORE DECK

HALL A

APPARTEMENT DE 5 PIECES DUPLEX

n° A51 au 5ème étage

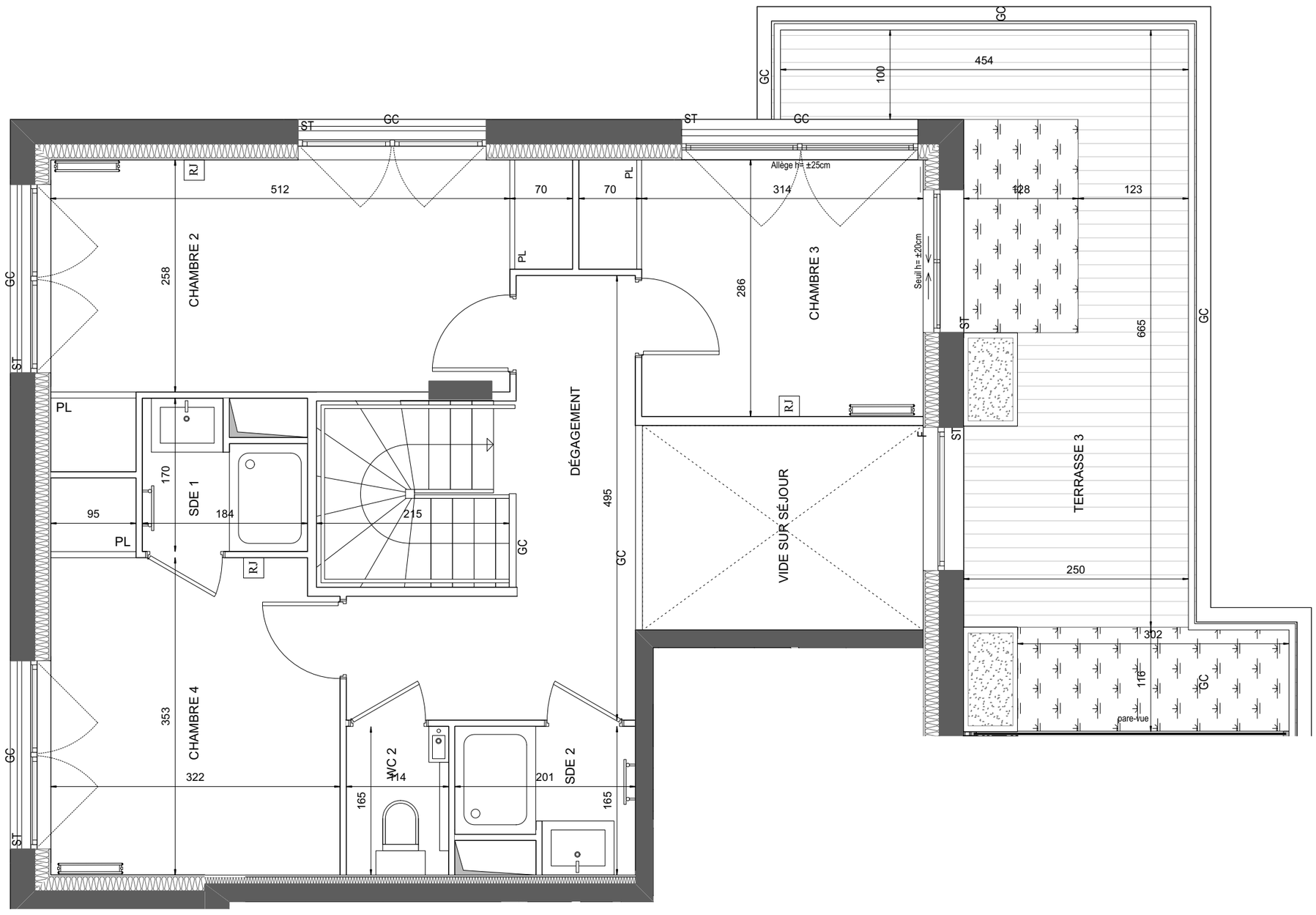

NIVEAU HAUT

LEGENDE 2/2

RJ	Prise RJ 45		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
ST	Stores Extérieurs	R	Réfrigerateur
VR	Volets roulants	LV	Lave Vaisselle
GC	Garde-corps	LL	Lave Linge
	Soffite / faux plafond	C	Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	TRI	Tri sélectif
PL	Placard		Retombée de poutre
	Bac planté Ht : ±5cm		Limite privative
	Bac planté et arbuste Ht : ±90cm		
	Bac planté (roseraie) treille métallique en façade Ht = ±40cm		

Indice notaire — Novembre 2021

Echelle : 0 50 100 200cm

EMERIGE — ICADE — Hamonic+Masson & Associés

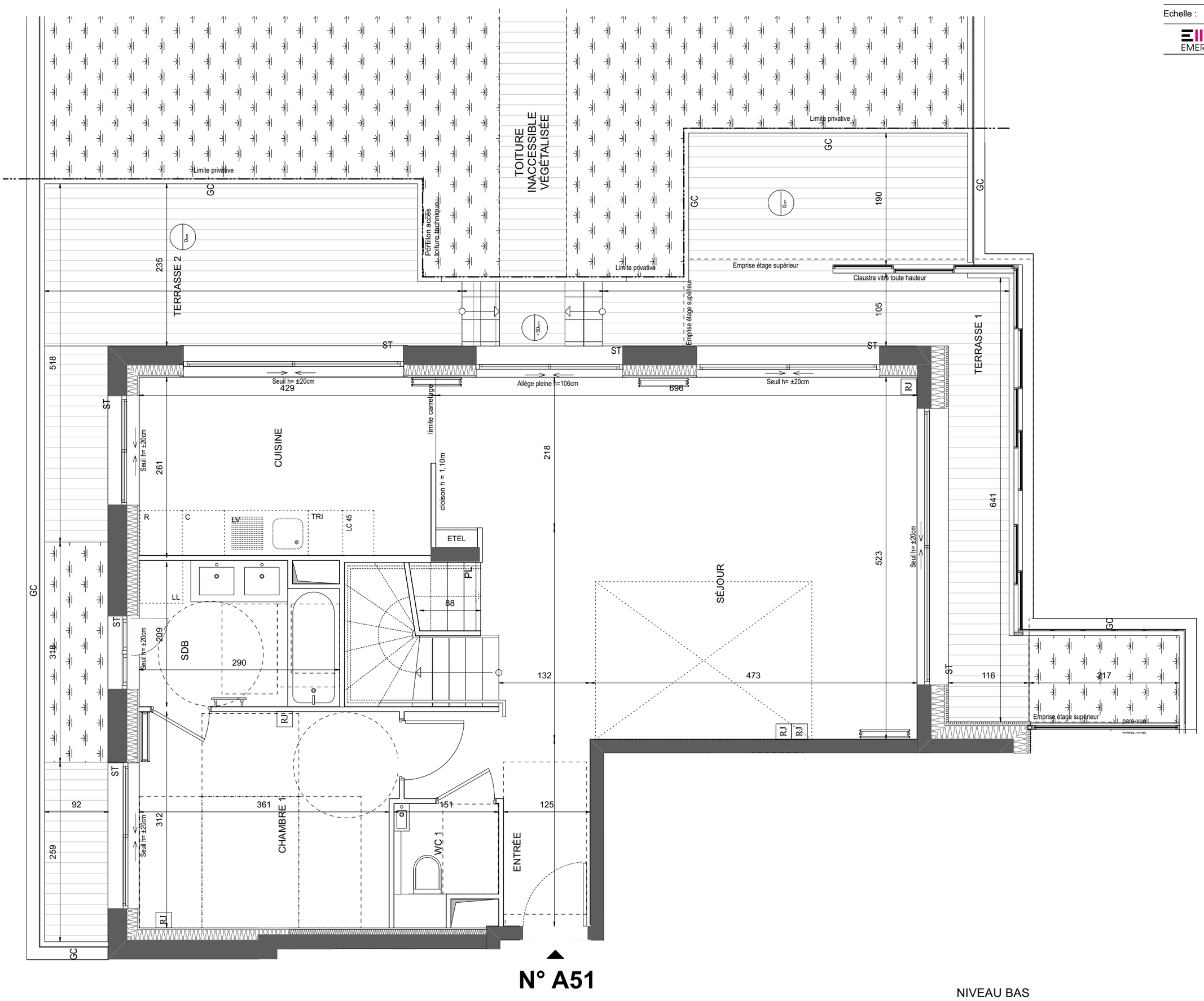

N° A51

NIVEAU BAS

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.